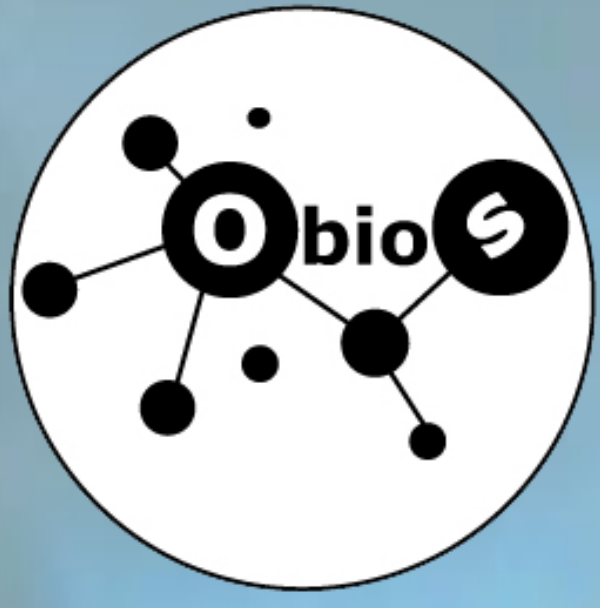


Suivi des sites de ponte d'une importante population de Cistude d'Europe dans le Marais de Brouage (17)



Julie Vollette¹, Sandra Dobigny² et Jean-Marc Thirion¹

¹ Association OBIOS : association.obios@gmail.com

² Communauté de communes du Bassin de Marennes



La Cistude d'Europe dans le Marais de Brouage

La Cistude d'Europe est connue dans le Marais de Brouage depuis au moins le XIXe siècle, mais a certainement colonisé le marais dès l'abandon de la culture du sel.

Le Marais de Brouage (11000 hectares), est situé sur le littoral de Charente-Maritime, entre les estuaires de la Charente et de la Seudre, face à l'île d'Oléron. Suite à l'abandon de la culture du sel, des pratiques d'élevage se sont développées dans le marais, modifiant le paysage et la gestion de l'eau et favorisant des habitats utilisés par la Cistude pour son cycle biologique. Dans un contexte défavorable aux pratiques d'élevage (crise de l'élevage en marais), une modification du paysage est constatée depuis une trentaine d'année.

Aujourd'hui, il est donc important de mettre en place des suivis à l'échelle du marais afin de mieux cerner les enjeux et d'apporter des éléments pour une stratégie de conservation des populations de Cistude d'Europe.

Méthode d'inventaire des sites de ponte à l'échelle du marais

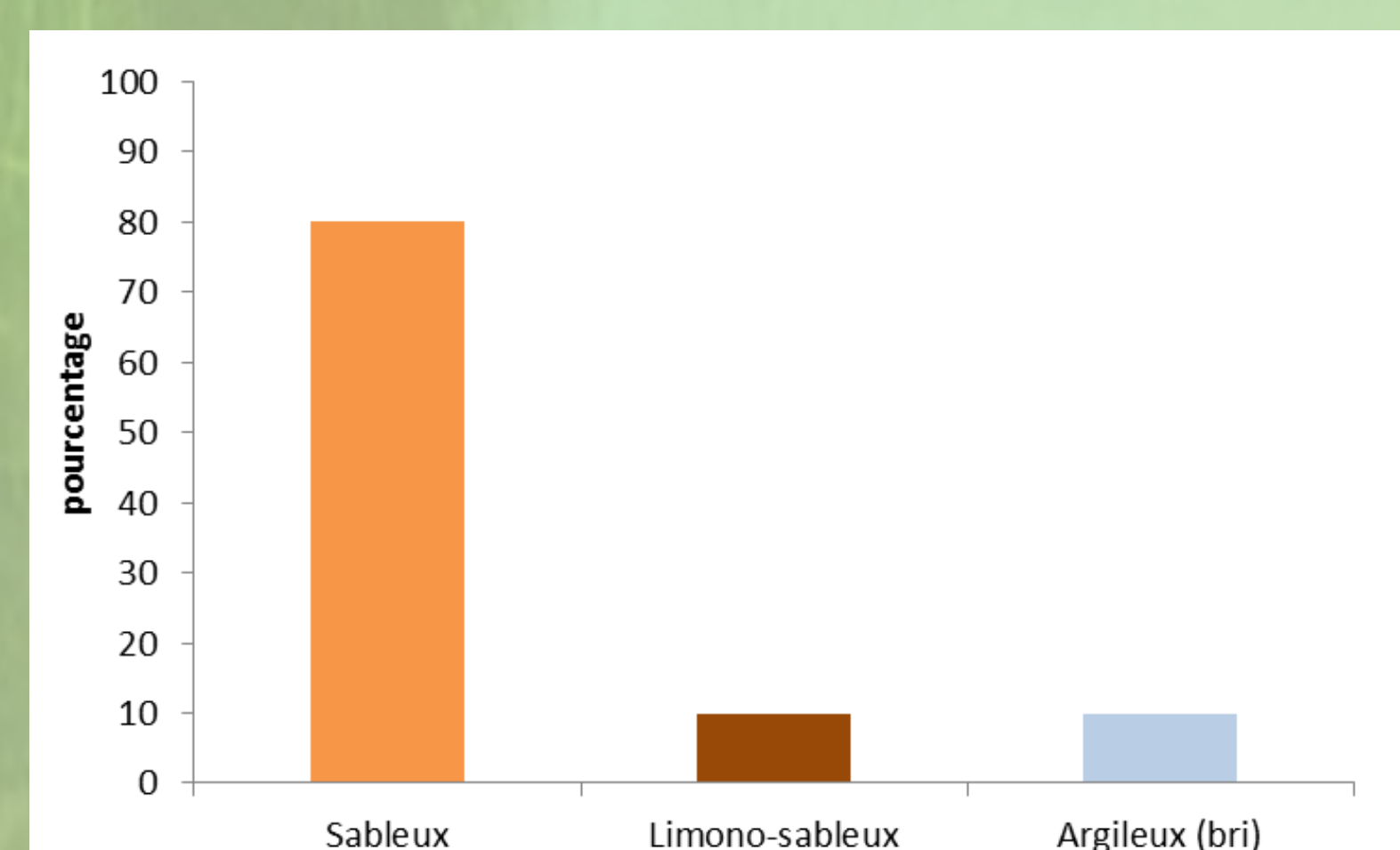
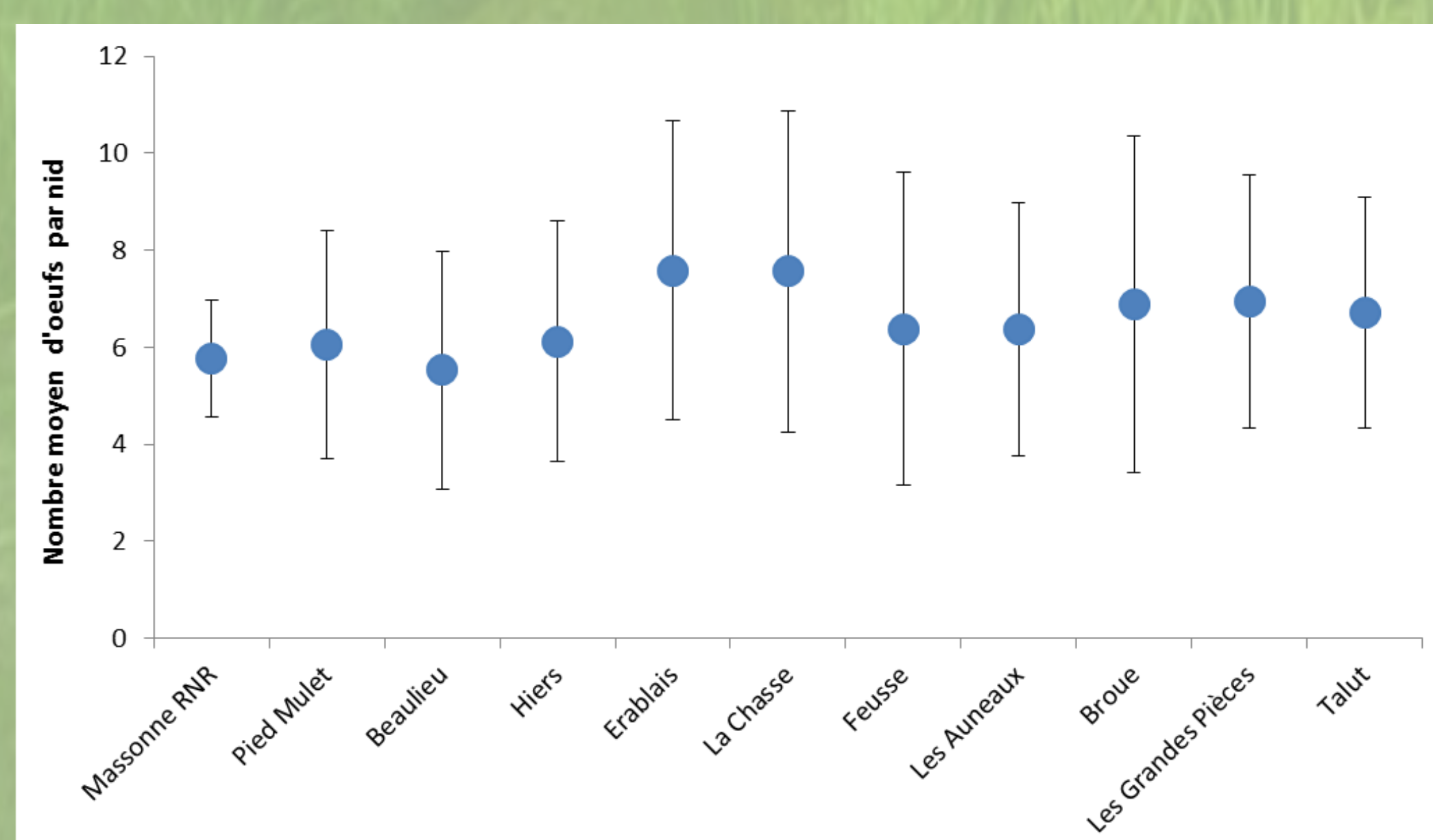
- prospections systématique d'une bande de 350 m de large et 46 kilomètres de long sur les marges du Marais de Brouage aux mois de juillet et août.
- localisation des sites de ponte par la présence de pontes prédatées, avec un GPS Garmin 62st.
- dénombrement des œufs par nid et prélèvement de sol pour chaque secteur de ponte.



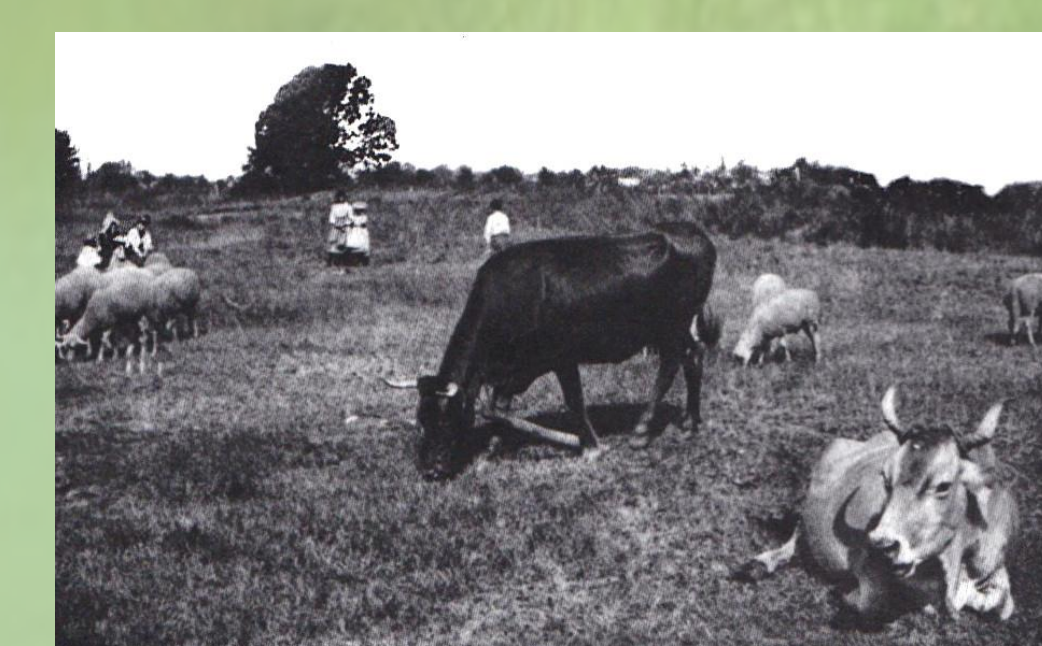
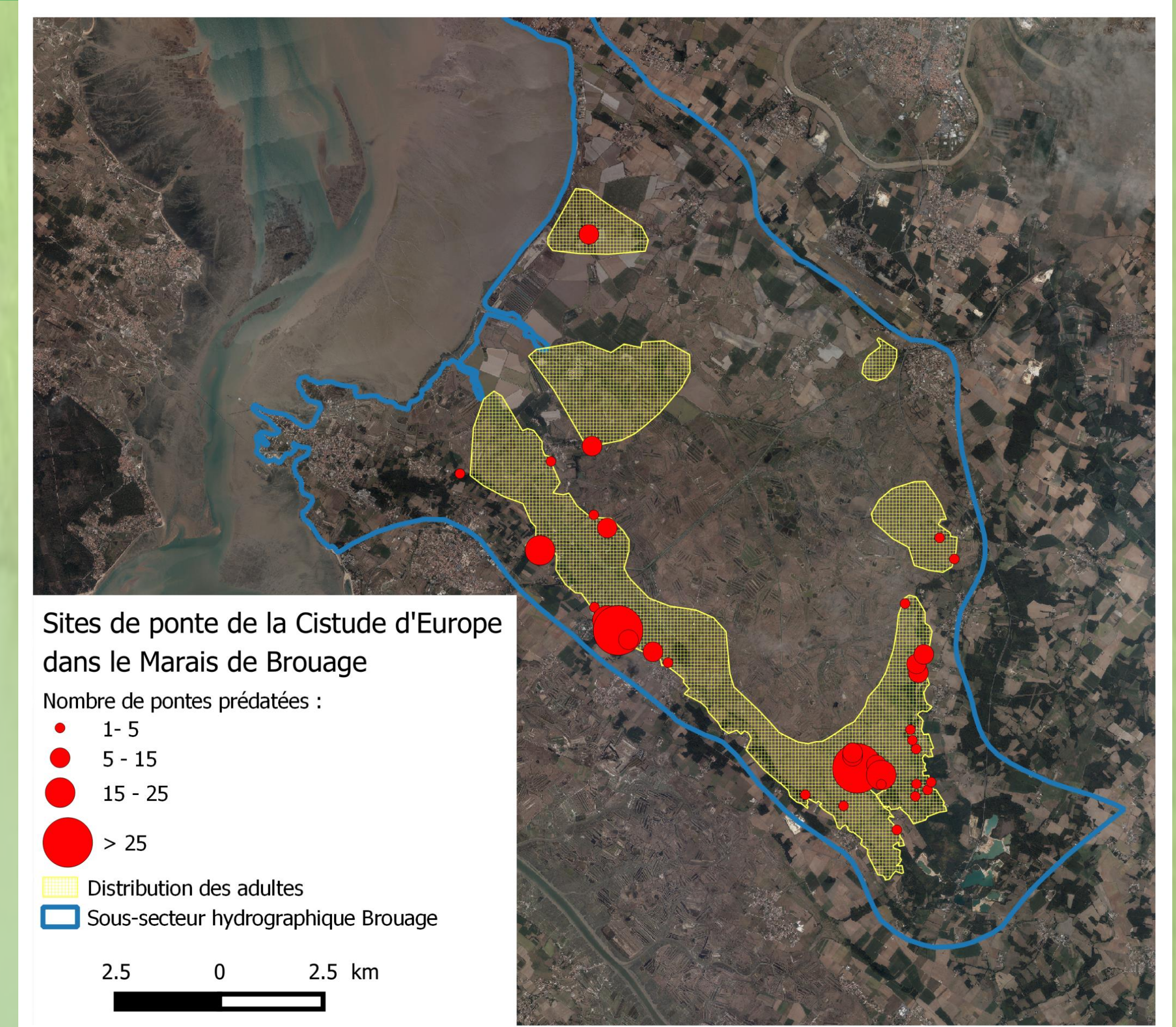
Ponte prédatée sur un coteau sableux.

Localisation et caractérisation des sites de ponte

- 36 sites de pontes localisés avec un total de 256 pontes prédatées
- répartition hétérogène à l'échelle du marais : Saint-Sornin 36%, Saint-Just-Luzac 34%, La Gripperie-Saint-Symphorien 12%, Hiers-Brouage 9%, Saint-Jean-d'Angle 6%, Moëze 2% et Marennes 1%.
- 98% des pontes prédatées situées à moins de 150 m d'un habitat aquatique
- utilisation préférentielle des sols sableux (80%)
- nombre moyen de 7 œufs par nid



Exemple d'évolution des coteaux entre 1900 et actuellement.



Vaches maraîchines traditionnellement utilisées dans le marais (1900, Saint-Just)

Avenir des sites de ponte

Le cycle biologique de la Cistude d'Europe nécessite l'utilisation d'habitats complémentaires : pelouses sableuses des coteaux pour la ponte et fossés bordant les prairies humides pour le reste de son cycle. Ce paysage a été favorisé dans le temps par les pratiques de l'élevage : pâturages des coteaux de la fin de l'automne au début du printemps, et de la zone humide du printemps au début de l'automne. L'évolution défavorable de la Cistude est à mettre en parallèle avec la crise de l'élevage qui entraîne une mutation des habitats. La Cistude d'Europe est donc une espèce indicatrice importante à prendre en compte dans la dynamique actuelle du Grand Projet du Marais de Brouage dont un des objectifs est de maintenir un élevage extensif, avec l'association des éleveurs du marais de Brouage.



Maintien des habitats de la Cistude par des pratiques d'élevage